

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 02/11/2022
Affiché le 3.11.2022
ID : 024-212400915-20221027-2022_35-DE

Téléphone 05 53 31 41 31
Télécopie 05 53 31 41 32
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

N° 35/2022

Nombre de conseillers
en exercice : 14

L'an deux mille vingt deux

présents : 13

Le 27 octobre

votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 21 octobre 2022
Secrétaire de séance : Stéphane ALVES DE MATOS
PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.
EXCUSEE: Claudia STAUBMANN a donné procuration à Éric CHERON

OBJET :
LOCATION SALLES RDC
ANCIEN PRESBYTERE

Mme La maire indique au conseil municipal que les travaux de rénovation du RDC de l'ancien presbytère sont terminés, la séparation des compteurs électriques a été effectuée. Les aménagements réalisés permettent l'accueil de praticiens. Deux personnes exerçant des professions paramédicales sont intéressées.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte la location des deux salles à compter du 01.01.2023.
- Fixe le prix du loyer à 300 € par mois pour chaque salle avec les charges comprises.
- Autorise Mme La Maire à signer toutes les pièces nécessaires.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN
LE 28 octobre 2022.

Reçu en Sous-Préfecture

Le 2.11.2022

Préfecture de la Dordogne le 3.11.2022

Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire

